

LETTRE D'INFORMATION

Mots clés : Initiation à la recherche-Formation clinique-Stages-Travaux de recherche.

Objet : Eléments de précisions sur les modalités de mise en œuvre d'une ½ journée/semaine, consacrée à des travaux de recherche, menés par les étudiants en Soins Infirmiers sur le temps de stage.

Fait suite aux retours des cadres de santé et des professionnels de santé, après l'envoi de la newsletter 1 stages de 2^{ème} année, qui accompagne la mise en stage des étudiants en Soins Infirmiers de semestre 3.

Rappel des objectifs clés qui justifient la mise en place de ces ½ journées :

- ☛ L'initiation à la recherche fait partie du programme de formation conduisant à l'obtention :
 - Du diplôme d'état infirmier,
 - De la licence mention Santé-Parcours Sciences Infirmières.
- ☛ Cette initiation à la recherche forme les étudiants à :
 - Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques (compétence 8 « C8 »),
 - Produire en fin de formation, un mémoire en Soins Infirmiers, sur la base d'une revue de littérature centrée sur un questionnement orienté vers le soin à la personne, usager des soins.

Cette initiation à la recherche (qui permet l'acquisition d'une culture scientifique et l'acquisition de la C8) doit pouvoir s'exercer non seulement au sein des IFSI mais aussi sur les lieux de soins.

Ainsi l'étudiant apprend à :

- Utiliser les bases de données adaptées au domaine des soins infirmiers pour rechercher des écrits scientifiques pertinents en lien avec un questionnement, une problématique,
- Explorer une question d'ordre professionnelle à travers l'analyse de textes scientifiques,

Modalités de mise en œuvre :

- ☛ Rôle des maîtres de stage et tuteurs envers l'étudiant :
 - Lui permettre de réaliser des travaux de recherche sous la forme ½ journée par semaine à planifier dans le parcours de stage,
 - Lui proposer des sujets de recherche (sujets qui présentent un intérêt professionnel, suscitent un questionnement, en lien avec les pratiques professionnelles du service, les missions et

activités...),

- Lui laisser la possibilité d'exposer le résultat de ses travaux aux professionnels du service ou au tuteur sur la base d'échanges professionnels entre pairs.

Il n'est pas attendu de la part des professionnels :

- d'accompagner l'étudiant dans ses recherches. Celui-ci reste autonome,
- D'évaluer les travaux comme cela était précisé dans la newsletter. Ceux-ci ne font pas partie des critères d'évaluation du stage.

☛ Rôle des étudiants :

- Négocier avec le tuteur le sujet des travaux de recherche,

Nb : le sujet choisi peut contribuer à la réalisation de l'analyse de situation et activités que l'étudiant doit réaliser et intégrer au portfolio.

- Respecter la méthodologie suivante :

- Choix du sujet de recherche,
- Recherche de travaux, données probantes issues de la recherche, d'articles scientifiques ou professionnels en lien avec le thème choisi,
- Choix de 2 articles,
- Réalisation d'une fiche de lecture intégrant une partie argumentaire,
- Synthèse des argumentations. Elle doit permettre de comprendre en quoi la recherche a été utile en termes de:
 - Réponse au questionnement, à la problématique,
 - Utile à l'intégration de nouvelles connaissances et à l'acquisition d'une pratique des soins fondée sur des données probantes.

Cette partie argumentaire servira de base aux échanges professionnels.

Les 2 fiches de lecture et synthèse des argumentations sont rédigées et intégrées au portfolio permettant ainsi à l'enseignant formateur référent pédagogique de l'étudiant de suivre la progression de l'étudiant à l'acquisition de la compétence 8

Fait le 3 octobre 2022

Informations complémentaires si besoin auprès de l'enseignant formateur référent de stage.